

*Déclarations de ministres*

Enfin, monsieur le Président, je voudrais souligner au gouvernement et à la population canadienne en même temps que je trouve curieux, par exemple, qu'on nous dise en cette Chambre que l'opposition a retardé à donner son consentement unanime pour le renvoi au comité.

Je pense qu'il est bon de souligner, parce qu'il y a un public qui nous écoute et la lumière doit être faite au moins sur cette partie-là... On a essayé, je ne sais pas si le terme est parlementaire, mais on a essayé, dis-je, de déférer rapidement à un comité parlementaire cette question sans nous donner l'assurance que le comité parlementaire aurait la possibilité d'entrer dans tous les détails. Monsieur le Président, quand on nous demande de faire une enquête de cette nature dans l'espace d'un mois et demi... deux mois... quand on sait jusqu'à quel point le calendrier parlementaire est chargé... Lorsqu'on nous dit qu'on ne peut pas avoir le rapport Hitchman, lorsqu'on nous dit qu'on ne peut pas avoir la liste des déposants, lorsqu'on nous dit qu'on n'a pas accès au genre d'actifs qui sont dans ces banques-là, monsieur le Président, qu'est-ce que vous voulez qu'on aille faire en comité sinon participer au *cover-up* que le gouvernement voulait nous imposer? Il était essentiel que nous ayons en notre possession un minimum de documents pour faire un travail valable.

Monsieur le Président, à mon avis, sur la décision politique qui risque de coûter un milliard de dollars, la lumière ne sera pas faite tant et aussi longtemps qu'un comité parlementaire n'aura pas eu à sa barre, comme témoins, le ministre des Finances, la ministre d'État (Finances), le premier ministre et tous les autres acteurs dans cette question. Et je pense que même si un juge peut faire une enquête de nature administrative: le juge ne peut pas faire une enquête de nature politique. C'est pourquoi, et je vais terminer mes remarques là-dessus, monsieur le Président, c'est une bien triste journée que nous connaissons aujourd'hui et je ne peux pas concevoir que deux banques fassent faillite, que les contribuables soient appelés à payer jusqu'à un milliard de dollars, et que deux ministres se lavent les mains de cette façon-là en envoyant cela à un juge et qu'ils restent confortablement assis à leur fauteuil avec la responsabilité qui leur revient.

● (1540)

*[Traduction]*

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris aujourd'hui l'effondrement de la Norbanque. Parce que toute tentative de renflouement lui paraît impossible, le gouvernement a décidé de liquider la banque. Je pense que cet échec sera un autre coup dur pour l'économie de l'ouest et pour tous les contribuables canadiens. Je peux vous en donner une idée, monsieur le Président, en vous rappelant que les faillites conjuguées de la Banque Commerciale du Canada et de la Norbanque coûteront aux contribuables environ un milliard de dollars. Une bonne partie de ce montant est imputable au gouvernement qui, en l'espace de douze ou treize mois, est intervenu directement ou bien a mal évalué des gestionnaires qui, semble-t-il, ont commis des erreurs. Et le gouvernement récolte ce qu'il a semé.

Ces nouvelles nous parviennent au moment où le gouvernement a décidé de restreindre le temps consacré à l'étude d'une mesure qui vise à désindexer les allocations familiales et à priver ainsi les petits Canadiens. Tout cela afin de venir à la

rescousse des déposants de la Banque Commerciale et de la Norbanque, dont beaucoup ne sont pas assurés et n'ont aucun moyen de récupérer leur argent.

J'ai lu dans le *Financial Post* de cette semaine que des dirigeants de la Norbanque, le président du conseil, M. Robert Wilson, le président, M. Charles Neapole, et le vice-président exécutif, M. Martin Fortier, auraient reçu au mois d'août, à défaut de prime, une Jaguar neuve d'une valeur de \$50,000. C'est ce qu'affirme le journal. J'espère que ce n'est pas vrai. Quoiqu'il en soit, je m'interroge sur la moralité de ces cautionnements fabuleux, si loin des préoccupations quotidiennes du simple citoyen. Il en coûtera de \$60 à \$70 au simple contribuable pour cautionner ces banques.

C'est dommage, monsieur le Président, que les négociations entre le gouvernement et la Norbanque n'aient pas abouti. A mesure que les faits seront connus, nous finirons par apprendre ce qui a ultimement causé la chute de l'organisme. Pour l'instant, en lisant la déclaration du ministre, je constate que l'on a dû faire deux poids deux mesures dans certains cas. Le gouvernement prétend qu'il n'était pas disposé à accepter un engagement non limitatif en ce qui concerne la Norbanque. Pourtant, c'est précisément ce qu'il a fait en ce qui concerne la Banque Commerciale du Canada. Le gouvernement dit qu'il lui fallait une solution qui lui donne la certitude que les banques finiraient par devenir viables. Il est certes maintenant évident, pour reprendre les paroles du premier ministre (M. Mulroney) à propos de la Banque Commerciale du Canada, qu'il n'y avait aucune certitude qu'elle finisse par devenir viable.

Si le gouvernement avait été bien informé sur la situation de la Banque Commerciale du Canada en mars, je dois me demander si la Norbanque aurait en fait pu être sauvée par une intervention à ce moment-là même au prix de la disparition de l'une des deux. J'ai noté la déclaration de la ministre...

*[Français]*

Monsieur le Président, je note dans la déclaration du ministre que, encore une fois, elle a mis le blâme sur la situation économique dans l'Ouest du Canada sans commenter, d'une part, les investissements de la Banque Commerciale du Canada en Californie ni les faillites en termes de gérance et d'administration par l'inspecteur général des banques ainsi que par le gouverneur de la Banque du Canada et la Banque du Canada et les erreurs en termes d'administration, en termes de politique du côté de ce gouvernement.

Le ministre ne reconnaît pas que les régulateurs, la Banque du Canada et les ministres eux-mêmes, ont dû jouer un rôle majeur dans cette situation qui a coûté aux contribuables maintenant environ 1 milliard de dollars.

Monsieur le Président, le ministre répète que le gouvernement agissait au mois de mars avec la meilleure information disponible à ce moment-là. Malgré le fait que la ministre ait fait une longue déclaration de 24 pages, elle ne commente pas du tout le fait que du 14 mars dernier jusqu'au mois de juillet le gouvernement n'a fait aucun effort afin de savoir quel était l'état de l'actif de la Banque commerciale du Canada, en ce qui touche aux actifs et aux avoirs qui n'étaient pas soi-disant publics.